

Les Architectes et Urbanistes de l'Etat

Diversité des parcours professionnels – Témoignages

NB : Retrouvez ces témoignages dans leur version complète et d'autres sur le site des AUE élèves : <https://eleves-aue.wixsite.com/asso/entretiens>

« Etre au service des politiques publiques pour la transformation des territoires face aux enjeux de la planète. »



Loïc GUILBOT - Responsable du groupe Projets de Territoire et Aménagement au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, Nantes (et ex-ABF).

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

« J'intervenais dans un bureau d'études de programmation et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès des collectivités. Mes missions étaient ponctuelles en fonction des appels d'offres. J'ai souhaité inscrire mon action, dans la durée, sur un territoire. Je n'avais pas conscience de la mobilité attendue dans la fonction publique,

ni de toutes les possibilités qui peuvent s'offrir à un AUE pour construire un parcours professionnel en fonction de ses intérêts, pour changer de point de vue. »

Comment définiriez-vous les spécificités de votre rôle d'AUE ?

« Un AUE doit avoir des compétences sur des thématiques variées : urbanisme, architecture, paysage, patrimoine, foncier, habitat, aménagement opérationnel, risques, mobilité, environnement, eau ; mais également en matière de processus comme la co-construction, la participation citoyenne... Il doit être capable d'animer un collectif, une équipe, un service... Son rôle est d'être au service des politiques publiques pour la transformation des territoires face aux enjeux de la planète. »

Quelle plus-value pensez-vous apporter en tant qu'architecte au sein de l'État ?

« Aujourd'hui, ma pratique est au cœur des enjeux de société que sont : l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des ressources, la vulnérabilité et la résilience, la mobilisation citoyenne. Je travaille à l'interface de la recherche et de l'opérationnel dans les territoires. Un AUE a accès à des postes qui nécessitent une capacité à envisager des horizons sur le temps long tout en faisant le lien avec le présent. Il faut être capable d'articuler les échelles, du bâtiment à la planète, en gardant une forte capacité de proposition au niveau local comme national. »

« Je n'imaginais pas faire autant de management dans le cadre de mes missions »



Mélanie MORIN, adjointe à la cheffe de service, service de la territorialité - Direction départementale des territoires (DDT) de la Haute-Loire.

Comment définiriez-vous les spécificités de votre rôle d'AUE ? Que signifie pour vous être architecte urbaniste au sein de l'État ?

« La polyvalence me vient à l'esprit, dans le sens où aujourd'hui je travaille au sein du service de la territorialité mais je pourrais tout aussi bien occuper un poste au sein du service aménagement ou du service construction logement par exemple. C'est un peu ce que nous incarnons lorsque nous arrivons en Direction départementale des territoires. »

Quelles sont vos missions actuellement ?

« Ma mission principale aujourd'hui est de coordonner les missions des trois référents

« La mission d'intérêt public est primordiale, cette mission prévaut sur tout. »



Chartres - plans de sauvegarde et de mise en valeur - Résidence Notre-Dame (reconversion d'une école primaire en logements, constructions neuves en densification de la cour et des terrains de sport). Source photo personnelle Marie-Laure Petit

territoriaux du service. Elles consistent principalement en l'accompagnement des collectivités dans leurs projets, en amont, sur le terrain, en lien avec les autres acteurs, en favorisant la participation citoyenne. Nous mettons en œuvre localement les programmes de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). L'objectif est de réfléchir aux stratégies urbaines intercommunales pour qu'elles soient plus durables avec une vision à long terme. Il s'agit parfois d'ouvrir à d'autres perspectives que celles que les élus avaient d'emblée pour le territoire. Par exemple, sensibiliser sur d'autres formes d'habitat, la qualité paysagère, architecturale des zones d'activités, la valeur du foncier agricole, la qualité des espaces publics en re-questionnant la place de la voiture entre autres, le renouvellement urbain en centre-bourg... En tant que service déconcentré, nous sommes un interlocuteur privilégié pour les collectivités. Il reste important de bien définir le rôle des différents acteurs de l'aménagement du territoire et l'articulation de nos missions. »

Est-ce que vous avez découvert une ou des missions que vous ne soupçonniez pas et que vous appréciez particulièrement ?

« Je n'imaginais pas faire autant de management dans le cadre de mes missions : je m'imaginais plus dans la production. Je pensais pouvoir créer une cohésion d'équipe rapidement et avancer pour être davantage proactive dans l'accompagnement des territoires. »

Agnès BLONDIN AUE, ABF – cheffe de service de l'UDAP du Bas-Rhin (67) – Strasbourg.

Pourquoi vous sentez-vous utile ? Quelle plus-value pensez-vous apporter en tant qu'architecte au sein de l'État ?

« Nous sommes peu nombreux à être architectes au sein de l'État et notre capacité à porter une vision à long terme me donne un vrai sentiment d'utilité. Du fait de notre formation, nous avons sans doute plus que les autres une facilité pour planifier un projet et des successions de tâches. Que ce soit sur un projet de restauration ou sur une conduite de projet administratif, en réalité, ce sont toujours les mêmes systèmes qui se mettent en place. Nous avons également une capacité de mise en relation, de création de dialogue car nous avons accès à différentes échelles. Par exemple, un des adjoints de l'UDAP s'est rendu compte que beaucoup de projets lui étaient confiés sur un même territoire, mais qu'ils ne dialoguaient pas entre eux. Il a donc établi ce dialogue et instauré une mise en relation pour apporter une vision

cohérente. Un autre rôle que j'apprécie personnellement, c'est notre mission de service public. Nous sommes présents au titre du conseil. Nous avons cette vocation de mettre notre savoir-faire gratuitement au service des demandeurs, sans empiéter bien sûr sur les missions de nos confrères, il est hors de question de faire le projet. J'aime que notre métier nous permette de mettre nos connaissances au service du territoire, de manière complètement désintéressée. Nous ne gagnons rien en retour, je trouve ça confortable, cela nous donne une grande liberté.

Quel(s) est (ou sont), pour vous, le (ou les) point(s) fort(s) du métier ?

J'apprécie particulièrement le côté foisonnant de notre métier et la pluralité de ses missions. Nous pouvons travailler le matin sur une série de demandes de particuliers, d'échelle propre réduite mais influençant chacune à sa mesure le cadre de vie et suivre l'après-midi des documents de planification majeurs tels que les Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) associant enjeux patrimoniaux, d'habitabilité, d'économie, mais également de développement durable. Nos interlocuteurs sont également très variés : services de l'État, architectes, promoteurs, associations patrimoniales et particuliers. Cette pluralité nous oblige à adapter en permanence notre communication. Pour parler d'un point fort particulier, certaines UDAP, comme l'UDAP du Bas-Rhin, nous permettent d'être conservateur de cathédrale. Je trouve ce rôle très important et très intéressant, même s'il s'agit d'une mission

« Ce qui est important aussi, ce sont toutes les relations qu'on peut engager avec les acteurs du monde public, politique et privé, et le rapport étroit qu'on a avec l' élu local, du petit village de 57 habitants à l' élu métropolitain »



complexe. Je ressens comme une chance de veiller sur un patrimoine exceptionnel, d'œuvrer le plus humblement pour sa préservation dans le temps. Il y a presque quelque chose de magique : quand j'ai découvert la cathédrale, je devais avoir 15 ou 16 ans. J'étais très loin d'imaginer que je serai un jour AUE. À l'époque, j'avais été littéralement émerveillée en pénétrant à l'intérieur. Aujourd'hui, j'en suis nominativement la conservatrice et j'assume cette mission.»

Que souhaiteriez-vous dire à une personne qui hésite à passer le concours d'AUE ?

« Si elle se sent étreinte dans son métier, dans le fait de répondre à des projets avec des échelles de territoire assez contraintes et si elle se sent frustrée parfois de ne pas pouvoir aller au-delà des missions qui lui sont confiées, parce que par exemple le programme n'est pas forcément adapté, s'il lui est demandé de faire rentrer des ronds dans des carrés, etc, je lui conseillerais de devenir AUE. Le poste d'ABF (AUE en UDAP) est vraiment le bon positionnement pour être capable d'influencer des choix, d'influencer la programmation et surtout de porter conseil pour travailler à l'amélioration du cadre de vie. L'aspect développement durable et écologique est également très présent, il ne faut pas oublier que les AUE ont une double tutelle ministérielle et que beaucoup de questions écologiques sont abordées par le patrimoine. Ce sont simplement des questions de bon sens selon moi, de dialogue avec l'environnement et de prise en compte du contexte dans lequel le projet s'insère. »

Serge BRENTROP - Inspecteur général de l'administration du développement durable au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD – Ministère de la Transition écologique), après avoir été architecte des bâtiments de France, chef des services territoriaux (aujourd'hui Unités départementales de l'architecture et du patrimoine - UDAP) de Paris (75), du Bas-Rhin (67) et du Haut-Rhin (68).

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

« Je suis venu à l'architecture par le patrimoine. Et curieusement je suis retourné au patrimoine après l'architecture. Ce qui était important pour moi c'était de devenir ABF. J'ai découvert qu'au-delà de cette dimension patrimoniale, la dimension de l'architecture et de l'urbanisme, c'est-à-dire l'aménagement et le territoire, étaient tout aussi importants et intéressants. Je me suis donc ouvert à cette mission d'architecte et urbaniste de l'État en élargissant les missions dévolues à celles de l'architecte des bâtiments de France. »

Quels sont pour vous les points forts du métier ?

« Je pense que c'est une vraie mission. Je ne sais pas si on peut parler de sacerdoce, mais il faut être passionné, sinon on ne tient pas ou on est malheureux. Ce n'est pas un métier que l'on fait par hasard, c'est un engagement. La mission d'intérêt public est primordiale, cette mission prévaut sur tout. »

« Lorsqu'on choisit la spécialité patrimoine au moment du concours d'architecte et urbaniste de l'État, on doit réaliser que l'on aura un des derniers pouvoirs régaliens de la République. C'est un pouvoir, un pouvoir discrétionnaire. L'architecte des bâtiments de France porte la parole du ministre, il signe en son nom. On engage sa responsabilité intuitu personae. »

Quelle est la mission ou le projet que vous avez le plus apprécié ?

« Mes missions ont été nombreuses. La préfiguration du Service métropolitain de

« Je me suis aussi orientée vers ce corps parce qu'être architecte et urbaniste de l'État ne limite pas à un métier mais ouvre sur plusieurs métiers, sur des perspectives professionnelles variées ».



Hélène Corset Maillard est AUCE (Architecte et Urbaniste en Chef de l'État), directrice de l'ENSAM (École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille).

Pourquoi avoir choisi ce métier : quel a été le déclencheur pour sauter le pas ?

« Je porte un grand intérêt au patrimoine bâti et aux enjeux majeurs que je perçois, au fait de

l'architecture et du patrimoine (SMAP) à la Direction régionale des affaires culturelles Île-de-France (DRAC ÎdF), à l'occasion de la création du Grand Paris, a été enrichissante et passionnante. Même si l'expérience du Grand Paris est un peu en stand-by pour l'instant, elle aboutira, et cela a été une grande aventure.

Et bien d'autres challenges, comme celui de reprendre un service : lui redonner vie, ou une autre vie. On ne peut pas, à proprement parler, dire que l'on façonne un service à son image, mais l'empreinte d'un chef de service quand on est architecte et urbaniste de l'État au sein du ministère de la Culture est extrêmement importante. Ce qui est important aussi, ce sont toutes les relations qu'on peut engager avec les acteurs du monde public, politique et privé, et le rapport étroit qu'on a avec l' élu local, du petit village de 57 habitants à l' élu métropolitain comme ce fut le cas à Mulhouse, à Strasbourg, à Paris, etc. »

permettre sa transmission intacte aux générations futures, tout en conservant le patrimoine comme une matière vivante, une matière à projet. Je trouve essentiel de réfléchir à comment intervenir sur le bâti existant avec attention sans en avoir « une vision figée et intransigeante », comme l'exprime Françoise Choay.

J'ai observé très vite un déficit de connaissance (à la fois des professionnels, des élus, du grand public, des maîtres d'ouvrage) et d'outils pour comprendre le patrimoine, ses atouts, ses faiblesses. Je souhaitais contribuer à l'acculturation des acteurs sur ce sujet.

Je me suis aussi orientée vers ce corps parce qu'être architecte et urbaniste de l'État ne limite pas à un métier mais ouvre sur plusieurs métiers, sur des perspectives professionnelles variées, avec des fondamentaux communs : les missions des architectes et urbanistes de l'État impliquent toutes une mise au service de l'intérêt général et placent l'architecture, l'urbanisme, le paysage, les questions environnementales au sens large, au cœur de la réflexion. »

Pourquoi vous sentez-vous utile ? Quelle plus-value pensez-vous apporter en tant qu'architecte au sein de l'État ?

« La position d'architecte des bâtiments de France me paraît particulièrement stimulante. Elle est dans la pédagogie et la transmission mais elle relève aussi de la responsabilité à défendre l'intérêt général lié à la conservation du patrimoine et à la création architecturale.

L'architecte des bâtiments de France est à l'interface entre le maître d'ouvrage, l'architecte, les entreprises, les élus en charge de l'urbanisme, les associations. Cette position permet d'intervenir très en amont des projets et d'orienter les prises de

décisions avec une attention au déjà-là, à la valeur culturelle, sociale, historique d'un bâti, d'un quartier, d'une ville, d'un territoire. »

Quel est pour vous le point fort (ou les points forts) du métier ?

« Je pense qu'un des points forts réside dans la grande place laissée à la créativité pour les architectes et urbanistes de l'État, même s'il s'agit d'une créativité différente de l'exercice en maîtrise d'œuvre. Contrairement à certaines idées reçues,

nous ne sommes pas pieds et poings liés pour appliquer des textes réglementaires. Nous sommes loin de la caricature des fonctionnaires. En tant qu'AUE, nous restons dans un cadre législatif et réglementaire bien sûr, mais à l'intérieur de ce cadre, il y a un champ des possibles qui est vraiment immense, qui relève des priorités fixées avec une équipe en fonction du territoire d'action, des projets portés, de la façon dont on exerce les missions sur le patrimoine et les espaces protégés en particulier. J'en suis absolument convaincue. »